

Tous les services regroupés

Le nouveau bâtiment de la communauté de communes de la Forêt a été inauguré, à Neuville-aux-Bois, en présence de nombreux élus.

Le nouveau siège de la communauté de communes de la Forêt (CCF) a été inauguré, jeudi, en présence du secrétaire général de la préfecture, des élus régionaux, départementaux et locaux, et des chefs d'entreprise du club Entreprendre entre plaine et forêt 45.

Les invités ont ainsi eu l'occasion de visiter les locaux. Les agents qui y travaillent ont souligné la luminosité des bureaux, leur fonctionnalité, le regroupement des services et la partie « open space » qui facilite la convivialité.

Le « nouveau vaisseau de la CCF »

Jean-François Deschamps, président de la collectivité, a, d'abord, rendu un hommage émouvant à une employée, décédée vingt-quatre heures plus tôt. Il a, ensuite, utilisé le langage maritime pour décrire le nouveau siège, ce « nouveau vaisseau de la CCF » qui remplace la flottille de bâti-

ment qui avait été mise à disposition par les municipalités du territoire. « La communauté de communes a donc jeté l'ancre à Neuville-aux-Bois, où l'ensemble de ses compétences sera regroupé pour plus de cohésion, d'efficacité et d'harmonie. Le territoire de la CCF a le vent en poupe puisqu'il a enregistré ces dernières années une des plus fortes progressions démographiques du département. »

La compétence service à la population s'inscrit comme la principale prio-

rité, notamment le chapitre tourné vers l'enfance. Après la restructuration des accueils de loisirs et halte-garderie d'Aschères-le-Marché et Vennecy, ce sont les locaux de Saint-Lyé-la-Forêt et Loury qui ont été rénovés et agrandis. Une étude pour ceux de Neuville-aux-Bois est en cours.

Il a été rappelé que le bâtiment compte 750 mètres carrés de surface de bureau et 150 mètres carrés d'ateliers. Il est recouvert d'un bardage en bois naturel et composite. L'iso-

lation est en paille de bois, le chauffage est assuré par de la géothermie et, bientôt, par 30 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, qui seront installés sur le toit ainsi que des candélabres solaires. ☀

➔ **Pratique.** Les services de la CCF (eau et assainissement, urbanisme, enfance, voirie, développement économique et habitat) sont désormais situés au 2 rue de la Chaubardière, à Neuville-aux-Bois. Accueil sur place de 9 heures à 12 h 30, et accueil téléphonique de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, au 02.38.91.52.88. Fermé les mercredis et vendredis après-midi.



CÉRÉMONIE. Le nouveau siège de l'intercommunalité a été inauguré, jeudi.